

METTRAY contact

MAGAZINE MUNICIPAL / AOÛT 2026

**NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE**

FÊTE DE L'ÉTÉ

**PLAN BLEU
ACTIVÉ - CCAS**



**FORUM DES
ASSOCIATIONS**



BUDGET 2025

**ARRÊTÉS
MUNICIPAUX**

AGENDA

CONTACT MAIRIE

3, rue du Dolmen
37390 METTRAY
Tél. 02 47 41 22 29



SUIVRE L'ACTUALITÉ

Téléchargez l'application



IntraMuros



**VIE
MUNICIPALE**

CADRE DE VIE

VIE LOCALE

**CULTURE, SPORT
ET ASSOCIATIONS**

**AGENDA & INFOS
PRATIQUES**



AVIS DE VALEUR OFFERT
Contactez-moi!

VOTRE PROJET IMMOBILIER *commence ici.*

À vos côtés pour **vendre**,
acheter ou **estimer** votre bien
en toute sérénité.



**ACHAT
VENTE**



**AVIS DE VALEUR
OFFERT**



**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ**



Lucie Legaré

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER
À METTRAY ET SES ENVIRONS



☎ 06 75 86 03 99



✉ lucie.legare@iadfrance.fr

*Proximité, écoute
et expertise!*

Lucie LEGARÉ, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS i@D France immatriculé au RSAC de Tours sous le numéro 904620697, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société i@D France SAS.

METTRAY

contact

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE

**COMMERÇANT,
ARTISAN,
ENTREPRISE**

**FAITES CONNAÎTRE
VOTRE ACTIVITÉ !**



**DIFFUSÉ DANS
TOUS LES FOYERS
DE METTRAY**

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE EMPLACEMENT
PUBLICITAIRE DANS LE PROCHAIN
NUMÉRO DE METTRAY CONTACT.





GAGNEZ EN
VISIBILITÉ LOCALEMENT



TOUCHEZ TOUS
LES METTRAYENS



ASSOCIEZ VOTRE
IMAGE AU MAGAZINE
DE LA COMMUNE



SOUTENEZ
L'INFORMATION
DE PROXIMITÉ



INTÉRESSÉ(E) ?
communication@ville-mettray.fr
Tarifs et renseignements sur demande

**VOTRE ACTIVITÉ,
VOTRE COMMUNE,
UN LIEN QUI FAIT
la différence !**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
VIE MUNICIPALE	3
Nouvelle équipe municipale Budget communal 2025 Sécurisation de l'aire de jeux Changement d'horaires : cimetière et éclairage public Deux nouveaux arrêtés municipaux Commémoration du 8 mai	
VIE LOCALE	8
Nouvelle assistante sociale Plan Bleu et membres du CCAS	
CADRE DE VIE	9
Mobilités de demain La Trimobile à Mettray Le rucher de Maillet Nouvelle ATSEM Fête des voisins	
CULTURE, SPORT & ASSOCIATIONS	11
Run & Bike Family Exposition photo Fête de la musique Fin d'année pour l'école Fête de l'été	
INFOS PRATIQUES	13
Démarches pour vos travaux	
AGENDA	14
EXPRESSIONS MAJORITÉ - MINORITÉ	15



GUIDE DES ASSOCIATIONS LA PAROLE AUX ASSOS





Le mot du MAIRE

Chères Mettrayennes, chers Mettrayens,
C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce premier bulletin municipal de notre mandat. Il marque le début d'une nouvelle étape pour notre commune et constitue un lien privilégié entre l'équipe municipale et l'ensemble des habitants.

Quelques semaines après notre installation, je suis heureux de vous annoncer que l'équipe municipale est désormais pleinement opérationnelle. Pour ma part, j'ai eu l'honneur d'être élu cinquième membre du bureau métropolitain, en charge des parcs et jardins.

J'exerce également les fonctions de vice-président de l'ANVAL (Affluents Nord du Val de Loire) ainsi que de vice-président de l'EPFL (Établissement Public Foncier Loire). Ces responsabilités me permettront de défendre les intérêts de Mettray au sein de ces différentes instances et de porter les projets qui contribueront au développement et à l'attractivité de notre commune.

Nos adjoints sont eux aussi pleinement investis dans leurs missions. Les différentes commissions municipales ont été constituées et se sont déjà réunies afin d'engager le travail de fond nécessaire à la mise en œuvre des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Chaque élu apporte son engagement, son expérience et son énergie au service de l'intérêt général.

Notre ambition est claire : poursuivre le développement harmonieux de Mettray, préserver son cadre de vie, renforcer les services aux habitants et préparer l'avenir avec responsabilité et concertation. Nous avançons avec détermination, mais aussi avec pragmatisme, en restant à l'écoute des attentes de chacun.

La rentrée sera également marquée par un temps fort de la vie locale avec notre Forum des associations. Ce rendez-vous incontournable permettra à chacun, petits et grands, de découvrir la richesse du tissu associatif mettrayen, d'échanger avec les bénévoles et de s'inscrire aux nombreuses activités proposées pour la nouvelle saison. J'invite chaleureusement toutes les familles à venir rencontrer nos associations, dont l'engagement contribue chaque jour au dynamisme et à la convivialité de notre commune.

Ce bulletin municipal vous permettra, au fil de ses éditions, de suivre l'avancement de nos actions, de découvrir les initiatives locales, les projets en cours ainsi que les événements qui rythment la vie de Mettray.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des élus, des agents municipaux, les bénévoles associatifs ainsi que tous ceux qui s'investissent quotidiennement pour notre commune. C'est ensemble, dans un esprit de dialogue, de proximité et de confiance, que nous construirons l'avenir de Mettray.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro et un très bel été. Au plaisir de vous retrouver nombreux lors du Forum des associations et des prochains rendez-vous qui feront vivre notre commune.



**Votre confiance nous donne l'élan
nécessaire pour mettre en œuvre
notre projet pour Mettray.**

L'équipe municipale

Khan KERNER

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LES ÉLUS & LES COMMISSIONS



Khan KERNER
Maire



Eric HERAULT
1er Adjoint - Finances
et ressources humaines



Zoé SAUVEY
2e adjointe - Petite
enfance, famille et aînés



Gaëtan DELAUNAY
3e adjoint - Aménagement
du territoire

LES CONSEILLERS



Nicolas DE SOUSA
Conseiller délégué -
Communication et
manifestations



Philippe GUILLEMAIN
Conseiller délégué -
Vie associative et
manifestations



Michèle LORTHIOIR



Éric VIELLARD



Bertrand PERREAU



Frédéric KAIRYS



Christine GILLIOEN



Marie-Pierre KERNER



Aude BIARD



Aurore LUTHIER



Océane MENORET

LES CONSEILLERS DE LA MINORITÉ



Pascal BELZANNE



**Alexandra
LEMARCHAND**



Sabrina LOISON*



Mickaël RIOU**

AU SERVICE DE METTRAY

À l'issue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, une nouvelle équipe municipale a été élue pour conduire les projets de la commune durant les six prochaines années.

Autour du maire, les adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux mettent leurs compétences au service des habitants dans différents domaines d'action : **aménagement du territoire, finances et ressources humaines, petite enfance, famille et aînés, vie associative, communication et manifestations.**

Le travail des élus s'organise également au sein des différentes commissions municipales, qui étudient les dossiers et préparent les décisions soumises au conseil municipal.

Conformément au fonctionnement démocratique de la commune, le conseil municipal compte également **quatre conseillers municipaux d'opposition**, qui participent aux débats et siègent eux aussi dans les différentes commissions municipales

"AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE"

Avec pour membres Gaëtan DELAUNAY, Éric HERAULT, Eric VIELLARD, Bertrand PERREAU, Frédéric KAIRYS, Christine GILLIOEN, Pascal BELZANNE.

Objectif : Préparer les projets liés à l'urbanisme, aux travaux, à la voirie, aux bâtiments communaux, aux espaces publics et au développement harmonieux de la commune.

"PETITE ENFANCE, FAMILLE ET AÎNÉS"

Avec pour membres Zoé SAUVEY, Michèle LORTHIOIR, Frédéric KAIRYS, Christine GILLIOEN, Aude BIARD, Aurore LUTHIER, Sabrina LOISON.

Objectif : Développer des actions en faveur des familles, des jeunes enfants et des aînés, afin de favoriser le bien-être, la solidarité et le lien social entre les générations.

"VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS"

Avec pour membres Philippe GUILLEMAIN, Michèle LORTHIOIR, Bertrand PERREAU, Frédéric KAIRYS, Marie-Pierre KERNER, Aude BIARD, Alexandra LEMARCHAND.

Objectif : Soutenir les associations locales, accompagner leurs projets et organiser les manifestations qui contribuent à l'animation et à la convivialité de la commune.

"COMMUNICATION ET MANIFESTATIONS"

Avec pour membres Nicolas DE SOUSA, Océane MENORET, Frédéric KAIRYS, Christine GILLIOEN, Aurore LUTHIER, Mickaël RIOU.

Objectif : Informer les habitants de la vie municipale, valoriser les actions de la commune et assurer la communication autour des événements et manifestations organisés sur le territoire.

***Suite à la démission de Chloé METAYER**

****Suite à la démission d'Emmanuel DUTAY**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

Mardi 22
septembre 2026
à 19h00



BUDGET COMMUNAL 2025

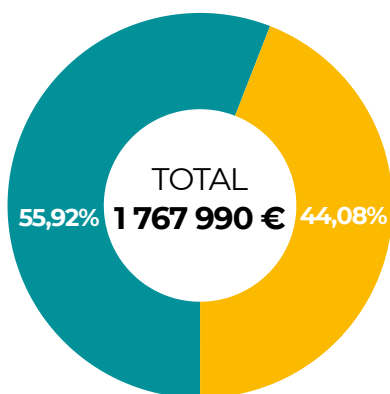
DES FINANCES MAÎTRISÉES POUR PRÉPARER L'AVENIR !

L'exercice 2025 a été marqué par une gestion prudente des investissements. Une recette d'investissement de 950 000 € n'ayant finalement pu être concrétisée fin 2024. Cette recette devait provenir de la vente d'une parcelle communale située rue du Manoir. Une promesse de vente avait été conclue avec le promoteur Kaufman & Broad, qui s'est finalement désisté.

En avril 2026, un nouveau conseil municipal a été installé.

L'année budgétaire 2026 sera une année de transition. Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement permettra de préparer sereinement les futurs projets de la commune.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ? recettes réelles de fonctionnement 2025



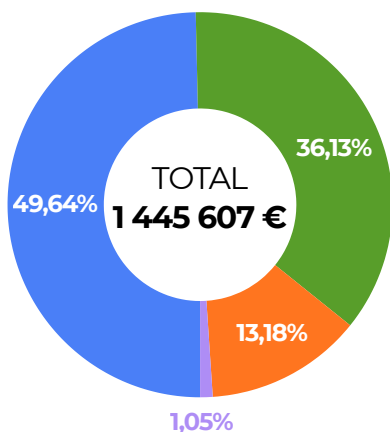
**TAXE FONCIÈRE SUR LES
PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES**
988 970 €



AUTRES RECETTES
779 020 €

- Produits des services du domaine et diverses ventes
- Compensation impôts et taxe par TMVL
- Diverses dotations et participations de l'état
- Autres produits de gestion courante

OÙ VA L'ARGENT ? dépenses réelles de fonctionnement 2025



CHARGES DE PERSONNEL
717 631 €

- Masse salariale
- Impôts et taxes sur rémunération



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
522 277 €

- Achats et variations de stock
- Services extérieurs
- Impôts et taxes



**AUTRES CHARGES DE GESTION
COURANTE**
190 520 €



CHARGES FINANCIÈRES
15 179 €

- Intérêts des emprunts
- Intérêts lignes de trésorerie

1 767 990 €
de recettes de fonctionnement

À RETENIR



950 000€
de recette d'investissement
non perçue.



2026
sera une année de transition.



317 539€
de subventions obtenues en
2025.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2025

REMPLACEMENT CHAUDIÈRE MAIRIE AVEC RACCORDEMENT DE L'ANNEXE

Montant total : 118 441 €

Subvention Tours Métropole Val
de Loire : 48 834€

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN GYMNASÉ EN CENTRE TECHNIQUE + ACQUISITION CHARIOT ÉLÉVATEUR

Montant total : 517 969 €

Subvention (État + Département +
TMVL) : 244 120 €

RÉHABILITATION DU LOCAL DE LA BOUCHERIE + CLIMATISATION DU LOGEMENT AU-DESSUS DE LA BOULANGERIE

Montant total : 59 692 €

Subvention Tours Métropole Val de
Loire : 24 585 €

COMMENT CES INVESTISSEMENTS ONT-ILS ÉTÉ FINANCÉS ?

Le nouveau Centre Technique Municipal a été financé en partie grâce à un emprunt long terme de 450 000 €, à échéance en février 2035. Les autres investissements ont été autofinancés par la commune.



SÉCURISATION DE L'AIRE DE JEUX DU PARC DE LA VALLÉE

Afin de renforcer la sécurité des enfants fréquentant l'aire de jeux située à proximité du parking de la Boucherie, la municipalité a décidé d'installer une clôture en bois équipée de deux portillons.

Cette réalisation répond à la présence toute proche de la Choisille et permet de satisfaire aux exigences réglementaires en matière de sécurisation des aires de jeux. Les familles pourront ainsi profiter de cet espace dans des conditions optimales de sécurité.

Les travaux sont en cours durant la période estivale.



ÉCLAIRAGE PUBLIC : NOUVEAUX HORAIRES



Afin de répondre aux retours exprimés par de nombreux habitants tout en maintenant une gestion raisonnée de la consommation énergétique, la municipalité a décidé d'étendre les plages de fonctionnement de l'éclairage public les week-ends.

Les nouveaux horaires sont désormais en vigueur :

Vendredi :
De 06h00 à 00h00

Samedi et dimanche :
De 07h00 à 00h00

Les horaires de lever et de coucher du soleil sont ajustés automatiquement par le système de pilotage de l'éclairage public.

CIMETIÈRE : NOUVEAUX HORAIRES

Lors de sa séance du 19 mai 2026, le conseil municipal a adopté de nouveaux horaires d'ouverture du cimetière communal afin de mieux les adapter aux saisons et d'offrir un accès plus confortable aux visiteurs.

Horaires d'hiver
(du 1er novembre au 31 mars)
De 08h00 à 20h00

Horaires d'été
(du 1er avril au 31 octobre)
De 07h00 à 21h00

Par ailleurs, un système de pilotage automatique du portail, commandé sous la précédente mandature, sera prochainement installé. Fonctionnant exclusivement grâce à l'énergie solaire, il permettra d'automatiser l'ouverture et la fermeture du cimetière selon les horaires définis.

Cette solution autonome et respectueuse de l'environnement garantira la fermeture du cimetière en dehors des heures d'ouverture, contribuant ainsi à renforcer la sécurité, à préserver la tranquillité du site et à assurer le respect des horaires par les usagers.

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES

**VOTRE
PUB ICI !**

6,5cm x 5 cm

**DIFFUSÉ DANS TOUS
LES FOYERS DE
METTRAY**

Intéressé(e) ?
Contactez-nous :
communication@ville-mettray.fr

BOUCHERIE DE LA CHOISILLE
2, rue du Vieux Calvaire
37390 METTRAY
Ouverture du mardi au samedi
8h-13h 15h30-19h
Boucherie
Charcuterie
Traiteur
Épicerie fine
Épicerie générale

Retrouvez nous également à La Membrolle-sur-Choisille, Fondettes et Langeais

PROTOXYDE D'AZOTE : UN ARRÊTÉ POUR PROTÉGER LA SANTÉ ET L'ESPACE PUBLIC

De plus en plus utilisé de manière détournée, le protoxyde d'azote, également appelé « gaz hilarant », présente pourtant de réels dangers pour la santé et peut être à l'origine de comportements à risque.

Face à cette évolution, la commune de Mettray a adopté un arrêté interdisant sa consommation sur l'ensemble de l'espace public. L'abandon des cartouches, bonbonnes ou accessoires liés à son utilisation est également interdit.

Au-delà des risques sanitaires, cette mesure vise à préserver la propreté de l'espace public et la tranquillité des habitants.

Par cette décision, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'un environnement sûr et respectueux de tous.

PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE : UN ARRÊTÉ QUI PRÉSERVE LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les pétards et feux d'artifice sont souvent synonymes de fête, mais leur utilisation peut également être source de nuisances et présenter des risques pour les personnes comme pour les biens.

Afin de préserver la sécurité de chacun et la tranquillité publique, la commune de Mettray a décidé d'interdire l'utilisation des pétards, pièces d'artifice, fusées de détresse et autres artifices sur l'ensemble du domaine public ainsi que dans les lieux ouverts au public.

Cette réglementation permet également de limiter les risques d'incendie, particulièrement en période estivale, et de réduire les nuisances sonores pour les riverains.

Le respect de ces dispositions participe à préserver un cadre de vie serein pour tous.

MERCI À NOTRE DGS



Patricia DOUMAS
DGS de Mettray

Arrivée à Mettray en avril 2022 en qualité de Directrice Générale des Services, Patricia Doumas quittera prochainement la commune pour relever un nouveau défi professionnel.

Durant ces années, elle a accompagné les élus, les agents et les habitants avec **professionnalisme, rigueur et bienveillance**, en mettant toujours ses compétences au service de l'intérêt général.

Nous retiendrons d'elle une femme profondément humaine, droite et investie, qui a su mettre son expérience et son engagement au service de notre commune.

La municipalité lui adresse ses plus sincères remerciements pour le travail accompli et lui souhaite beaucoup de réussite dans la poursuite de son parcours professionnel.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Habitants, élus, chorale et enfants se sont réunis pour rendre hommage aux morts pour la France lors de la cérémonie du 8 Mai, ponctuée de lectures, de chants et de l'allumage de la flamme du souvenir.



NOUVELLE ASSISTANTE SOCIALE

Après de nombreuses années au service des habitants en tant qu'assistante sociale, **Madame Lamour** a pris sa retraite. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et lui souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

Madame Ribeiro assurera désormais le suivi social de notre commune. Vous pouvez la contacter aux coordonnées suivantes :

Madame Claudine Ribeiro

Assistante sociale

Service Action sociale, insertion, autonomie Ouest

📍 **Maison Départementale des Solidarités (MDS) Monconseil**

179 rue du Pas Notre-Dame

37100 Tours

☎ **02 47 42 67 68**

LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** met en œuvre la politique d'action sociale de la commune. Il informe, oriente et accompagne les habitants qui en ont besoin et participe à des dispositifs de prévention, comme le **Plan Bleu**.

Composé d'élus et de membres de la société civile, le CCAS agit au plus près des besoins des Mettrayens.

LE PLAN BLEU : INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE COMMUNAL

En cas de **canicule**, de **grand froid** ou de **crise sanitaire**, la commune peut activer le **Plan Bleu** afin de maintenir un contact régulier avec les personnes les plus vulnérables inscrites sur le registre communal.

Ce dispositif s'adresse notamment :

- aux personnes de **plus de 70 ans** ;
- aux personnes isolées ;
- aux personnes en situation de fragilité ou de perte d'autonomie.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Vous êtes concerné, ou vous connaissez un proche qui pourrait bénéficier de ce dispositif ?

Contactez simplement l'accueil de la mairie :
02 47 41 22 29

Une fiche d'inscription vous sera adressée.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS



PRÉSIDENT
Maire



Khan KERNER



VICE-PRÉSIDENTE
Élue municipale



Zoé SAUVEY
2ème adjointe



4 MEMBRES ÉLUS
du Conseil Municipal



Éric
VIELLARD



Christine
GILLIOEN



Aude
BIARD



Aurore
LUTHIER



5 MEMBRES NOMMÉS
représentants d'associations
ou de la société civile



Anne
GUILLEMAIN



Marie-Christine
VALLET



Stéphanie
LARDET



Brigitte
HOLLEVILLE



Annie
VIDAL

EXPRIMEZ-VOUS SUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN !

Après deux ans de travail associant collectivités, associations, entreprises et citoyens, le **Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT)** lance une **enquête publique** sur son **Plan de Mobilité 2026-2036**. Ce document définit les grandes orientations en matière de déplacements sur les 25 communes du territoire pour les dix prochaines années, avec pour objectif de développer des solutions de mobilité plus durables.

L'enquête publique se déroulera du **28 septembre au 28 octobre 2026**. Cette étape permettra à chacun de prendre connaissance du projet et de formuler des observations avant son adoption définitive. Le dossier sera consultable sur le site du SMT ainsi que dans les communes concernées. Les contributions pourront être déposées en ligne, sur les registres papier, lors des permanences du commissaire enquêteur ou par courrier.

Une **réunion publique** de présentation du projet se tiendra le **21 septembre 2026 à Tours**.

Parce que les mobilités concernent notre quotidien, votre participation est importante pour construire un territoire plus accessible et plus durable.

Plus d'informations sur smt-touraine.fr

Tous acteurs de nos mobilités

Exprimez-vous sur le
Plan de Mobilité de Touraine



Plus d'infos sur smt-touraine.fr

Syndicat
des Mobilités
de Touraine

Plan
de Mobilité
Touraine

LA TRIMOBILE À METTRAY !



La Trimobile est un point de collecte itinérant de Tours Métropole Val de Loire. Elle fera étape à Mettray en septembre pour récupérer vos **petits appareils électroménagers hors d'usage** (smartphones, ordinateurs, grille-pains, bouilloires...), mais aussi les **pires**, **cartouches d'imprimante**, **radios**, **ampoules**, **montures de lunettes**, **textiles**, **radiographies**, **livres**, **bouchons en liège**, **stylos**, etc.

Où et quand la retrouver ?

- **Lundi 7 septembre 2026** : aux Ribelleries
- **Lundi 14 septembre 2026** : sur le parking de Coselia

⚠ À noter : la Trimobile ne collecte ni les déchets volumineux, ni les gravats, ni les déchets verts.



5 SEPT.

FORUM DES ASSOCIATIONS

🕒 De 09h00 à 13h00

📍 Coselia

Venez rencontrer les associations, découvrir leurs activités et effectuer vos inscriptions pour la rentrée 2026-2027.



Guide des associations 2026 - 2027
disponible sur www.mettray.fr



4 & 5 DÉC.

MARCHÉ DE NOËL

📍 Coselia

Artisans, créateurs, commerçants et associations : réservez **gratuitement** votre emplacement pour exposer vos créations à l'approche des fêtes.



Contact : administration@ville-mettray.fr

LE RUCHER DE MAILLET : UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis plusieurs années, la commune de Mettray entretient un partenariat avec Serge Le Guen, apiculteur passionné et engagé dans la préservation des abeilles. L'aventure a débuté avec l'installation d'une première ruche sur le rucher communal de Maillet. Face au succès de cette initiative, le rucher s'est progressivement développé et compte aujourd'hui quatre ruches, témoignant de l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité.

L'année 2025 a cependant été particulièrement difficile pour les colonies. Les attaques de frelons asiatiques, redoutables prédateurs des abeilles, ont fortement fragilisé les ruches. Malgré leur déplacement temporaire pour les protéger, une colonie a été décimée et une autre sévèrement affaiblie. Afin de renforcer leur protection, des pièges à frelons ont été installés au printemps sur le site.

Malgré ces difficultés, la récolte du printemps 2026 a permis de produire 30 kg de miel. Une seconde récolte est attendue cet été, avec l'espoir d'une production plus généreuse grâce au renforcement progressif des colonies.

UNE NOUVELLE ATSEM REJOINT L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

À l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, Mélissa Chermanne rejoindra l'école maternelle de Mettray en tant qu'ATSEM, dans le cadre d'une mutation.

Diplômée du CAP Petite Enfance et forte de plusieurs années d'expérience auprès des jeunes enfants, elle accompagnera les élèves dans leur quotidien et participera, aux côtés des enseignants, à leur éveil et à leur autonomie. Mélissa connaît déjà notre école, où elle avait effectué un remplacement en 2019.

Son recrutement a été réalisé en concertation avec Mme Bonamy, professeure des écoles, afin de répondre au mieux aux besoins de l'équipe éducative et des élèves. Reconnue pour sa bienveillance, son sens de l'écoute et son professionnalisme, Mélissa mettra ses compétences au service des enfants dès cette rentrée.



La municipalité lui souhaite la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Les pots de miel du rucher communal arborent désormais une nouvelle étiquette et sont régulièrement offerts lors d'événements marquants de la vie communale. Ils sont devenus un véritable symbole de convivialité et d'attachement à notre village.

La municipalité remercie chaleureusement Serge Le Guen pour son engagement, son savoir-faire et sa disponibilité au service de ce beau projet partagé.

LA FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année, la Fête des voisins a permis à de nombreux habitants de partager un moment de convivialité. Cette édition 2026 s'est notamment déroulée rue de l'Orangerie, le 14 juin, et allée des Madreaux, le 20 juin, dans une ambiance chaleureuse et festive.

La municipalité remercie les organisateurs et l'ensemble des participants qui contribuent à faire vivre l'esprit de voisinage et le lien entre habitants.

Pour l'édition 2027, n'hésitez pas à nous transmettre les photos de votre Fête des voisins. Nous serons heureux de mettre à l'honneur, dans le prochain Mettray Contact, l'ensemble des initiatives organisées sur la commune.



LE RUN & BIKE FAMILY : UNE TROISIÈME ÉDITION RÉUSSIE

Pour la troisième année consécutive, le Run & Bike Family a rassemblé les familles dans le cadre verdoyant du parc de Mettray, le long de la Petite Choisille.

Créé par l'APEM (L'Association Pour les Écoliers de Mettray) avec l'envie de proposer un moment sportif, convivial et accessible à tous, l'événement a accueilli cette année 35 équipes, soit 70 participants.

Grâce au soutien fidèle de nos partenaires locaux, nous avons pu offrir un ravitaillement de qualité, récompenser tous les participants et récolter des fonds au profit des écoles de Mettray.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur !



L'EXPOSITION PHOTO FAIT UNE PAUSE EN 2026

Pendant près de dix ans, les expositions photographiques de **Michel LE GALLIC** ont permis de faire découvrir l'histoire et le patrimoine de Mettray.

Face aux nombreuses dégradations constatées au fil des éditions (panneaux endommagés, trépieds arrachés ou volés...), il a été décidé, avec regret, de suspendre l'exposition pour l'année 2026.

Au-delà du coût matériel, ces actes représentent de nombreuses heures de préparation et d'installation. Nous espérons que cette pause permettra de réunir les conditions nécessaires au retour de cette exposition, appréciée de nombreux habitants et visiteurs.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE À METTRAY

Malgré la chaleur écrasante, de nombreux Mettrayens se sont retrouvés au cœur du bourg pour célébrer la **Fête de la musique 2026**.

Cette édition a proposé une programmation éclectique, mêlant différents styles musicaux. **Les Voix de Cosélia** ont ouvert les festivités en faisant découvrir toute l'étendue de leur répertoire, de la chorale classique dans l'église aux chansons de variétés en soirée. Le groupe **Mozaic Breizh** a ensuite apporté une touche de Bretagne avec ses musiques et ses danses traditionnelles.

Trois groupes se sont ensuite succédé sur scène :

- **Just for Fun**, nouveau groupe dont la chanteuse, Carole, est Mettrayenne ;
- **Éléments**, avec ses compositions de rock progressif ;
- **Aya**, qui a clôturé la soirée avec un répertoire soul et RnB.

Enfin, **Sarah**, 14 ans et habitante de Mettray, a osé monter sur la scène ouverte pour offrir au public quelques chansons très appréciées. Une belle prestation qui en appelle d'autres !

La préparation et l'organisation de cette manifestation mobilisent chaque année de nombreux bénévoles du **Comité des fêtes**, des agents municipaux et des élus. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur engagement.



UNE BELLE FIN D'ANNÉE MALGRÉ LES IMPRÉVUS !

Initialement reportées en raison de la canicule, la **fête de l'école** et la **kermesse** ont finalement pu avoir lieu dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La **fête de l'école**, organisée à Cosélia, a permis aux familles de découvrir le spectacle des enfants sur le **thème du monde**. Danses, mises en scène et prestations artistiques se sont succédé, avant un final réunissant tous les élèves. Les excellentes conditions d'accueil, la qualité de la sonorisation et le **traditionnel départ des CM2**, toujours riche en émotion, ont contribué à faire de cette soirée un très beau moment de partage.

La **kermesse** organisée par l'APEM s'est ensuite déroulée dans la cour de l'école. Adaptée à un format plus léger, elle a néanmoins rencontré un beau succès. **Tombola 100 % gagnante**, pêche à la ligne, jeux sur le thème du monde, buvette, bar à bonbons et gourmandises préparées par les familles ont permis aux petits comme aux grands de prolonger la soirée dans la bonne humeur.

LA FÊTE DE L'ÉTÉ A CÉLÉBRÉ LES 60 ANS DU COMITÉ DES FÊTES



Comme chaque année, le premier week-end de juillet a marqué le retour de la traditionnelle Fête de l'été de Mettray. Cette édition 2026 revêtait une saveur toute particulière puisqu'elle célébrait les 60 ans du Comité des fêtes, acteur incontournable de la vie associative de notre commune.

Les 4 et 5 juillet, petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour profiter des nombreuses animations proposées.

Les familles ont apprécié les manèges, la pêche aux canards, les trampolines ainsi que les stands de glaces et de confiseries.

Côté restauration, le Comité des fêtes proposait ses traditionnelles moules-frites, tandis que la buvette permettait également aux supporters de suivre le match France – Paraguay de la Coupe du monde 2026.

Tout au long de la soirée, les groupes Queen Spirit et Classik's ont animé la scène. À l'occasion de cet anniversaire, le Comité des fêtes a également innové en organisant, pour la première fois, une tombola, qui a rencontré un beau succès.

L'APEM remercie chaleureusement les enseignants, les familles et les bénévoles. Une belle démonstration qu'avec l'implication de chacun, les imprévus peuvent laisser place à de très beaux souvenirs.



À la tombée de la nuit, les regards se sont tournés vers le ciel pour découvrir le spectacle laser, proposé avec le soutien de la municipalité. Ce choix permet de maintenir un grand spectacle tout en s'adaptant aux contraintes liées aux risques de sécheresse et aux restrictions qui peuvent limiter l'organisation des feux d'artifice durant l'été. Une alternative originale qui a conquis le public avant de laisser place à une soirée DJ suivie d'une soirée mousse, très appréciée des plus jeunes.

Le dimanche, près d'une centaine d'exposants ont pris place dans le parc de la Vallée pour le traditionnel vide-greniers, attirant de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Cette belle édition n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles du Comité des fêtes et le soutien de leurs partenaires, qui œuvrent chaque année pour faire vivre cet événement incontournable de la vie mettrayenne.

La municipalité leur adresse ses plus sincères remerciements pour leur investissement et leur disponibilité, qui permettent, depuis 60 ans, de faire vivre ce rendez-vous emblématique de notre commune.



TRAVAUX À LA MAISON

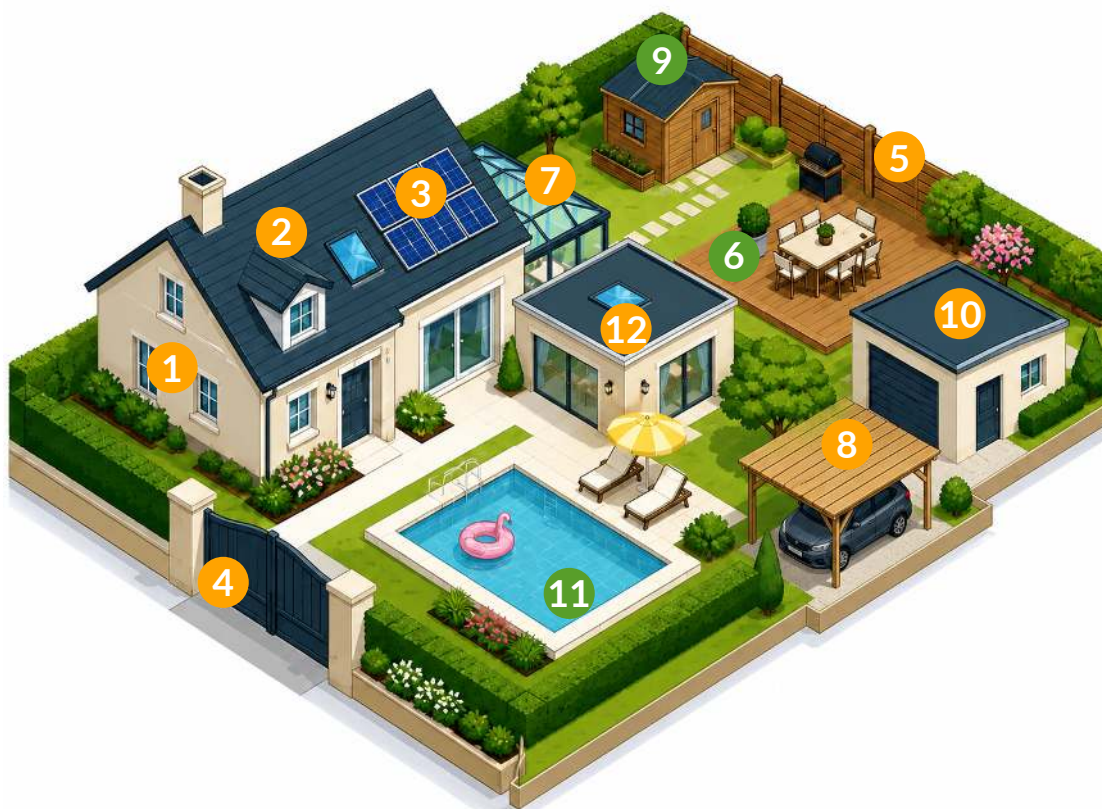
QUELLES DÉMARCHES AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX ?

Avant de modifier votre habitation ou votre terrain, pensez à vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire. Selon votre projet, une déclaration préalable ou un permis de construire peut être obligatoire.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

SF	Sans formalité* Aucune autorisation d'urbanisme n'est requise avant le début des travaux.	DP	Déclaration préalable Une autorisation simplifiée à déposer en mairie avant le commencement des travaux.	PC	Permis de construire Une autorisation nécessitant un dossier plus complet, à déposer et obtenir avant le début des travaux.
-----------	---	-----------	--	-----------	---

*Excepté pour les biens situés dans le périmètre Bâtiments de France.



À SAVOIR :

Les informations présentées dans cette page sont données à titre indicatif et concernent les situations les plus courantes.

Les règles applicables peuvent varier en fonction :

- ✓ du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- ✓ de la zone dans laquelle se situe votre propriété,
- ✓ de la présence d'un secteur protégé (abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable, bâtiment de France, espace boisé classé, etc.),
- ✓ des caractéristiques propres à votre projet.

Avant d'engager vos travaux, nous vous invitons à contacter le service urbanisme de la mairie afin de vérifier les démarches applicables à votre situation.

ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

POMPE À CHALEUR

Au sol **SF**

Fixée en façade **DP**



CLIMATISATION

Unité extérieure

SF



CHAUFFE-EAU SOLAIRE ou thermodynamique

SF



CABANE, local ou box

DP



1	FENÊTRES, VOILETS, FACADES	DP
2	TOITURE Vélux, cheminée	DP
3	PANNEAUX Photovoltaïques	DP
4	PORTAIL	DP
5	CLÔTURE	DP
6	TERRASSE NON COUVERTE Sans surélévation ≤ 40m ² > 40 m ²	SF DP PC
7	CRÉATION VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE ≤ 40m ² > 40m ²	DP PC
8	PERGOLA - CARPORT ≤ 40m ² > 40m ²	DP PC
9	ABRI DE JARDIN ≤ 5m ² ≤ 40m ² > 40m ²	SF DP PC
10	GARAGE INDÉPENDANT ≤ 20m ² > 20m ²	DP PC
11	PISCINE Non couverte/couverte ≤ 1,80m ≤ 10m ² ≤ 100m ² > 100m ² Couverte > 1,80m	SF DP PC PC
12	EXTENSION ≤ 40m ² > 40m ²	DP PC

SEPTEMBRE

samedi 5 septembre

Forum des associations :

Découverte et inscriptions aux associations de Mettray
Espace Cosélia de 09h00 à 13h00.

samedi 19 septembre

World Clean Up Day

organisé par l'association Bien Vivre au Nord de Tours
Nettoyage M2 et de la ZA des Gaudières le matin.

dimanche 20 septembre

4h VTT

organisées par l'association Mettray VTT
Parc de la Vallée à 11h00.

samedi 26 septembre

Repas des aînés

organisé par le Club de l'Age d'Or
à 12h30

OCTOBRE

jeudi 1er octobre

Conférence sur les abeilles

animée par notre apiculteur Serge LE GUEN
à partir de 18h30 à l'annexe.

vendredi 2 octobre

Tournoi de Badminton « Octobre rose »

organisé par Multisports Club de Mettray
à partir de 19h00.

samedi 3 et dimanche 4 octobre

Rencontres artistiques

organisées par l'association Au-delà de l'Art
de 09h00 à 18h00 au Foyer rural.

samedi 10 octobre

Accueil des Nouveaux Habitants

à 11h00 à l'annexe.

dimanche 18 octobre

La randonnée du paradis (Parcours VTT et Gravel)

organisées par l'association Mettray VTT.

mercredi 21 octobre

Don de sang

organisé par l'Établissement Français du Sang (EFS)
à Coselia.

samedi 24 octobre

Loto

organisé par le Football Choissille Mettray - La Membrolle (FC2M)
à Coselia.



RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2026

NOVEMBRE

samedi 7 et dimanche 8 novembre

Bourse aux jouets

organisée par l'Association Pour les Écoliers de Mettray (APEM)
à Coselia.

dimanche 15 novembre

Après-midi jeu

organisé par l'association Vivre Mieux à Mettray (VMM)
à Coselia.

samedi 21 novembre

Concert « Musiques actuelles »

organisé par les Voix de Cosélia
à 15h00 à Coselia.

dimanche 22 novembre

Concert « Musiques classiques »

organisé par les Voix de Cosélia
à 16h00 à Coselia.

DÉCEMBRE

vendredi 4 au samedi 5 décembre

Marché de Noël

organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes
à Coselia

samedi 12 décembre

Fest Noz

organisé par l'association Mozaïc Breïzh
20h30 à Coselia

dimanche 13 décembre

Conte et goûter de Noël

organisé par l'association Vivre Mieux à Mettray
à 15h00 à Coselia.

jeudi 17 décembre

Concert de Noël

organisé par les Voix de Cosélia
à 18h30 dans l'Église.

vendredi 18 décembre

Fête de Noël du Judo Club de Mettray

à partir de 18h00 à Cosélia.

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, cette rubrique est consacrée à l'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal. Les textes sont publiés tels qu'ils ont été transmis par leurs auteurs. Ils n'ont fait l'objet d'aucune modification de la part de la rédaction et n'engagent que leurs signataires.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Depuis notre élection et notre investiture, nous avons à cœur de mettre en œuvre les engagements que nous avons pris devant vous. Chaque jour, nous mesurons l'importance des responsabilités qui nous ont été confiées au service des Mettrayennes et des Mettrayens, avec la volonté d'agir dans l'intérêt de tous.

Chacun d'entre nous s'investit pleinement dans les missions qui lui ont été confiées. Être élu, c'est bien sûr accompagner les temps forts de la vie de la commune, mais c'est aussi consacrer beaucoup de temps à l'étude des dossiers, aux réunions de travail, à la préparation des décisions et au suivi des projets. Ce travail, souvent peu visible, est pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité et à la réalisation des actions que nous souhaitons mener.

Nous avons pleinement conscience que les attentes sont nombreuses et nous continuerons à avancer avec sérieux, engagement et sens des responsabilités, dans l'intérêt de notre commune.

Enfin, les fortes chaleurs de ces dernières semaines nous rappellent l'importance d'adopter les bons réflexes et de rester attentifs aux personnes les plus vulnérables. Prenons soin les uns des autres et continuons à faire vivre l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Pour cette première tribune, nous souhaitons rappeler notre volonté d'être positifs et d'apporter notre soutien à la vie communale, loin des postures d'opposition systématique. Notre engagement est d'analyser les décisions de la majorité, de formuler des propositions et de défendre l'intérêt général dans un esprit de dialogue et de respect. Nous sommes convaincus que la diversité des points de vue est une richesse.

C'est pourquoi nous regrettons que les commissions municipales soient trop peu nombreuses pour permettre un véritable travail de fond et de construction collective.

Nous déplorons le départ à la rentrée de notre DGS. Cela intervient tôt dans la nouvelle mandature, sa connaissance des dossiers fera certainement défaut.

Nous nous interrogeons également sur le choix de limiter l'exécutif municipal à trois adjoints, contre cinq auparavant. Enfin, nous espérons que la permanence municipale sans rendez-vous, annoncée pour chaque premier samedi du mois, sera rapidement mise en œuvre.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
05
SEPTEMBRE

09h00
À
13h00

COSELIA
9 rue des
Bourgetteries
37390 METTRAY



VENEZ RENCONTRER, VOUS INFORMER
ET VOUS INSCRIRE !

Ô SERRES FLEURIES

Horticulture

Venez chez un professionnel du végétal pour découvrir
un grand choix de plantes intérieur et extérieur suivant la saison :

- ★ Plantes de fleurs
- ★ Potées fleuries
- ★ Compositions florales

- ★ Plantes de légumes
- ★ Arbres et arbustes d'ornement et fruitiers
- ★ Rosiers

- ★ Plantes méditerranéennes
- ★ Terreau et engrais professionnel

 Ouvert du
mardi au samedi
9h-12h / 14h-19h

 02 47 40 71 42

 oserresfleuries.com

PLOMBERIE CLIMATISATION SALLE DE BAIN

 06 59 91 32 14
37390 Mettray

Dépannage & Travaux
contact@bercailconfort.fr

nexity

Prêts à construire

Allures
METTRAY (37)

33 TERRAINS À BÂTIR
VIABILISÉS ET LIBRES DE CONSTRUCTEUR
de 307 à 638 m²

**Prêt
à Taux
Zér0%**

pour l'achat d'un premier
logement neuf sous
conditions de ressources

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

nexity.fr

02 14 02 14 07

Prix d'un appel local